

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉCONOMIE ET DU NUMÉRIQUE	

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 13 février 2015



Investissements d'Avenir :
Action Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir (P3A)
Lancement des deux premiers appels à projets dans les secteurs agricole et agroalimentaire

Piloté par le Commissariat général à l'Investissement (CGI), le Programme d'Investissements d'Avenir permet à la France d'accroître sa compétitivité en soutenant l'investissement et l'innovation des entreprises et en accélérant l'adaptation des secteurs d'activité aux mutations économiques et à la concurrence internationale. C'est un enjeu fort en particulier dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, où la France se doit d'investir pour saisir les opportunités en termes de marchés tout en apportant des solutions d'avenir aux défis alimentaire, économique, environnemental et social. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mobiliser une enveloppe dédiée de 120M€ au sein du 2nd programme d'Investissements d'avenir (PIA2) au travers d'une action spécifique « projets agricoles et agroalimentaires d'avenir » mise en œuvre par l'établissement public FranceAgriMer.

Les deux premiers appels à projet dans le cadre de cette action sont les suivants :

- Un appel à projets «**Reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe**», qui s'inscrit dans le cadre des priorités du plan industriel Agroalimentaire « Produits innovants pour une alimentation sûre saine et durable » de la Nouvelle France Industrielle. Il vise à soutenir **des projets de développement de nouveaux équipements ainsi que des projets d'investissement visant la modernisation des outils industriels**. Cela permettra de renforcer la compétitivité et la productivité des entreprises du secteur de la viande, d'améliorer les conditions de travail et de minimiser l'impact environnemental des processus de production associés. **Doté de 20M€, cet appel à projets est ouvert jusqu'au 29 janvier 2016.**



- Un appel à projets « **Modernisation des serres et des équipements dans les secteurs maraîcher et horticole** » qui s'inscrit dans les priorités mises en avant dans le cadre du plan stratégique à l'horizon 2025 élaboré par ces filières à la demande du Ministre de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il vise à **soutenir des projets d'investissement améliorant la compétitivité des serristes** tout en contribuant à une plus grande maîtrise de la consommation en énergie et en eau dans les exploitations agricoles, à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et à la réduction de la pénibilité du travail. **Doté de 14M€, cet appel à projet est ouvert jusqu'au 26 février 2016.**

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir :

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

Compte Twitter : [@CGI_PIAvenir](https://twitter.com/CGI_PIAvenir)

Pour télécharger l'appel à projet et le dossier de candidature

<http://www.franceagrimer.fr>

Contacts presse :

Cabinet de Najat VALLAUD BELKACEM : 01 55 55 30 10

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 81 99

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet de Louis SCHWEITZER : 01 42 75 64 43

FranceAgriMer : 01 73 30 22 54

